

Guillaume Beau de Loménie, Patrice Février et Cédric de Fougerolle, Olivier Milhaud
28 novembre 2006

Les territoires de la chasse en France et dans le monde

Débat animé par Alexandra Monot, géographe à l'université Marc-Bloch (Strasbourg) avec :

- Guillaume Beau de Loménie, guide de chasse en Asie centrale et journaliste cynégétique à *Jours de chasse* [1]
- Patrice Février, président du Club international des chasseurs de bécassines, membre du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage, ancien rédacteur en chef de *La Sauvagine* [2]
- Cédric de Fougerolle, directeur des éditions et de Librairie de Montbel, spécialiste de la chasse [3]

Les géographes se sont trop peu intéressés à la chasse. À tort, rappelle Alexandra Monot. On a là une des activités humaines qui met en jeu autant les relations société/nature que des connaissances spatiales extraordinairement fines et des pratiques culturellement diverses à la surface du globe ; un concentré de géographie totale.

Pour commencer ce café et **transformer pour un soir le café de Flore en café de Diane**, Jean-Louis Tissier nous lit le début de *La Chasse aux coqs de bruyère* de Mario Rigoni Stern [4], romancier italien né en 1922 qui raconte la veille de l'ouverture, où le village, qu'un observateur peu scrupuleux croirait endormi, bruisse du glapissement des chiens qui ont compris que le moment était venu ; où le chasseur fébrile ne trouve pas le sommeil ; ni lui, ni sa femme d'ailleurs ; ni l'enfant qui rêve qu'un jour aussi il portera le fusil, ni le vieillard qui se remémore les parties du temps jadis. Car la mort de l'animal provoque aussi une méditation sur la sienne. Et puis vient le concert des aboiements, le lever du chasseur et sa préparation méticuleuse. Puis l'attente interminable du lever du jour. Puis quand il poind à l'horizon, « tu te lèves, tu lâches le chien et en route ».

Souvent, on est chasseur de père en fils, comme Alexandra qui anime le café, devenue plus chasseuse d'images que d'animaux, ou comme l'un de nos invités, Guillaume Beau de Loménie, dont le père chassait en Afrique. Mais pour Patrice Février, qui se définit comme un échappé de Jurassik Park, personne n'est chasseur dans sa famille. Il a tout appris sur le tas, lui le Parisien de naissance, tout, sauf pourquoi il aime chasser, question à laquelle il n'a pas encore trouvé de réponse. Ce n'est pas non plus une aventure familiale qui a mené Cédric de Fougerolle à la chasse mais les livres, les lectures, alors même que les historiens s'intéressent peu au sujet. Pourtant, la demande des musées est forte, et un large pan de l'histoire de l'art doit tout ou presque à la chasse.

Présenter **la chasse en France** passe d'abord par un aperçu du cadre juridique affirme Patrice Février. La chasse est d'abord est avant tout de nature privée : chaque département a sa fédération qui définit ce que doit être la chasse, et chaque fédération appartient à une Fédération Nationale des Chasseurs qui gère les grandes directions. L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) a une fonction d'étude et de recherche et une fonction de garderie via les gardes nationaux. Si l'ONCFS relève de l'État, n'importe qui de plus de 16 ans, pour autant qu'il passe l'examen du permis de chasse dans ses parties théorique et pratique et qu'il ne soit pas déchu de droits civiques, peut chasser. La partie de chasse se

tiendra soit sur des territoires privés, grâce à des accords financiers avec les propriétaires, soit dans des forêts publiques gérées par l'ONF qui louera des chasses à la journée. Il en est de même pour le domaine maritime et pour le domaine public fluvial, amodié par l'État à des associations de chasse. Dans le Sud de la France, on trouve aussi des associations communales agréées. On le voit, les possibilités sont nombreuses, et plus ou moins chères, mais il faut toujours un accord avec le propriétaire, public ou privé, du territoire. Alors que les chasseurs revendiquent fièrement la chasse comme un acquis de la Révolution, Patrice Février rappelle que la nuit du 4 août 1789 n'a apporté que la possibilité de la chasse pour les seuls propriétaires. En Angleterre, par exemple, le droit de propriété n'implique pas le droit de chasse. L'État fixe en France les dates de chasse et les gibiers que l'on peut chasser soit librement soit selon certains quotas, précise Cédric de Fougerolle. L'Alsace et la Moselle, avec leurs territoires de grands gibiers, ont des dates de chasse différentes du reste de territoire, la chasse étant calquée sur les méthodes allemandes.

Les **origines de la chasse** remontent aux origines de l'homme. On chassait pour se nourrir durant des millénaires. Sous l'Ancien Régime, rappelle Cédric de Fougerolle, seuls les nobles pouvaient théoriquement chasser. L'aristocratie considérait la chasse comme un substitut à la guerre. Affronter le « fauve », sanglier, loup ou cerf, renvoie à toute une symbolique du pouvoir de tuer, de celui de verser le sang. Le cerf est un animal royal, que seul le roi peut chasser. Mais dans les faits, le souverain déléguait ce pouvoir aux capitaineries. L'historien Salvadori a pu montrer, dans *La chasse sous l'Ancien Régime* [5], que c'est au prix d'un gros travail d'archive qu'on arrive à savoir qui chassait. Il faut se plonger dans les nombreux procès d'Ancien Régime pour braconnage ou pour chasse illicite sur le territoire du voisin.



Le territoire de l'ours empiété (au Québec)

Source : <http://www.castingclubduquebec.com/...>

L'apparition de l'arme à feu a complètement bouleversé la chasse, notamment l'invention de la cartouche qui a contribué à la démocratisation de cette activité. Auparavant, les armes de jet, les couteaux et les filets constituaient **l'armurerie des chasseurs et les principales techniques de chasse**. Le piégeage a toujours existé, et se retrouve dans les palombières d'aujourd'hui. On attire les volatiles, palombes ou alouettes, au sol et les capture au filet. Les petits pièges avec grilles ou gluaux sont mal vus par Bruxelles qui n'apprécie guère ces chasses non sélectives. L'une des chasses les plus spectaculaires est la chasse à courre, où les chiens forcent l'animal jusqu'au lieu de mise à mort. Cette chasse très traditionnelle, qui

fascine de plus en plus les rurbains, repose sur toute une liturgie d'Ancien Régime, avec un rituel élitiste et coûteux, à cheval et avec trompe de chasse, bien analysé par les Pinçon-Charlot dans leur étude sur la vénerie [6]. La chasse à courre amène l'opéra au cœur de la forêt et trace les carrefours et autres chemins qui dessinent toute une géographie forestière. On peut commenter toute la carte topographique de Rambouillet à l'aide de l'ouvrage des Pinçon-Charlot, selon Jean-Louis Tissier. Les équipages ont désormais des suiveurs à bicyclette, où on compte de plus en plus de femmes, alors que le monde de la chasse est massivement masculin. On trouve aussi la petite vénerie où les chasseurs de lièvre, de lapin ou de renard sont à pied, ce qui rend la chasse particulièrement sportive. La chasse à courre française se distingue nettement de la chasse à courre anglaise, beaucoup moins technique, plus proche de l'équitation sportive (le cheval y compte plus que le chien). De plus en plus courue du fait du spectacle, la chasse à courre pourrait être interdite du fait de la souffrance animale qu'elle provoque. Il existe aussi la chasse au vol avec la fauconnerie, l'oiseau chassant un autre oiseau ou un gibier à terre. Plus rare (une dizaine d'équipages en France), sauf en Espagne ou en Asie centrale où on chasse le loup avec des aigles royaux rappelle Guillaume Beau de Loménie. Mais cette chasse exige un soin inouï, un faucon au plumage en bon état. La chasse sous terre, par déterrage des renards ou des blaireaux, exige force physique (faire des trous !) et permet de réguler ces populations, ou de relâcher les bêtes. On compte de plus en plus de chasseurs à l'arc pour le grand gibier. Dans ce monde très réglementé de la chasse, les cerfs, sangliers et chevreuils ne peuvent être tirés qu'à la carabine à balles.

De même que les modes de chasse sont adaptés au gibier, l'extraordinaire diversité des chasses en France tient aussi aux **conditions géographiques variées** du pays qui offrent des habitats privilégiés aux diverses espèces. La chasse à la bécassine se fait logiquement sur les côtes de Dunkerque à Hendaye, le long des routes migratoires littorales, et dans le couloir Rhin Rhône et à proximité des zones humides. La chasse aux mouflons, chamois se retrouve dans les Alpes et les Pyrénées. Les zones humides sont des zones de chasse privilégiées. On chasse le grand gibier partout, dans tous les départements, outre-mer compris. La chasse à courre se pratique dans le Centre et dans l'Ouest surtout, l'Est préférant la chasse à tir. Si la Gironde et le Pas de Calais sont les deux plus grosses fédérations départementales de France, l'extension des cultures a favorisé la diffusion du gibier selon Guillaume de Loménie. On trouve aujourd'hui dans les Graves de nombreux sangliers, chevreuils et cerfs qu'on ne voyait pas il y a cinquante ans et qui sont surtout moins furtifs qu'avant, venant beaucoup plus au contact de populations moins tournées vers la chasse.

Michel Sivignon s'étonne de ce discours finalement assez homogène à l'échelle du territoire. Ayant élaboré une carte du nombre de permis de chasse par milliers d'habitants il y a de cela une vingtaine d'années, il avait vu apparaître **un Nord très différent du Sud** largement fourni en chasseurs. Jean-Louis Tissier souligne qu'on compte un chasseur pour 60 hectares ouverts à la chasse dans l'Est de la France, contre un chasseur pour 10 hectares dans les communes de la Gironde ; on a ici affaire à des formes de sociabilité cynégétique très différente. Pour Cédric de Fougerolle, le Sud de la France est traditionnellement surreprésenté dans le monde des chasseurs, mais la population de ces régions évolue très rapidement, ce qui pourrait modifier les cartes de la chasse en France. Traditionnellement aussi, la chasse au grand gibier domine dans l'Est. Patrice Février rappelle que l'urbanisation a changé beaucoup de choses ; on ne compte plus que 1,3 million de chasseurs aujourd'hui en France. Il n'empêche que la fièvre bleue s'abat sur le Sud-Ouest à l'arrivée des palombes. Les entreprises locales voient nombre de leurs employés demander des congés à cette période. Alexandra Monot rappelle qu'il faut se méfier des cartes élaborées à partir des permis de chasse, il faut attendre quatre

ans aujourd'hui en Alsace avant d'avoir un permis de chasse, car le quota départemental est atteint et la liste d'attente déjà longue !

Dispose-t-on de recensements fiables pour mesurer les populations animales, demande Christophe Terrier ? Patrice Février répond résolument oui pour les **recensements** de grand gibier. On dispose d'un chiffre précis des populations pour les grands cervidés et les chevreuils. Les plans de chasse sont d'ailleurs élaborés selon les comptages des fédérations départementales. Le gibier sédentaire, style lièvres, perdrix, faisans, est très bien connu et comptabilisé. Pour le gibier migrateur en revanche, les chiffres sont remarquablement imprécis. Les ornithologues comptent entre 3 et 12 millions de bécassines communes, ce qui fait du simple au triple ! Les fédérations de chasseurs ont lancé le Carnet de Prélèvement Universel (CPU) pour savoir tout ce qui est tué.

Les attitudes vis-à-vis de la chasse et les **pratiques** sont **très différentes d'un pays à l'autre**. Pourquoi une telle géographie culturelle, où un chasseur grec tire sur tout ce qui bouge, là où un Allemand ou un Scandinave se montrera infiniment plus mesuré ? Il faut passer un examen obligatoire en Allemagne pour chasser le grand gibier, alors que les chasseurs italiens ou espagnols ont une épouvantable réputation à l'étranger indique Guillaume Beau de Loménie. Les Italiens ont pillé des zones de chasse entières à Cuba, en Égypte, en Albanie, sans le moindre respect pour le gibier.

Les Français se montrent critiques vis-à-vis de nos voisins méditerranéens, mais les Allemands, les Autrichiens ou les chasseurs d'Europe centrale ont une éthique et **un respect ritualisé du gibier** bien supérieurs aux nôtres. Il ne faut pas tomber non plus dans des clichés culturels trop tranchés. Guillaume Beau de Loménie accompagne des chasseurs sportifs italiens en Asie centrale qui montrent beaucoup d'éthique vis-à-vis du gibier. Pour Patrice Février, la différence se retrouve parfois moins entre les pays qu'entre les chasses au grand gibier et celles au petit gibier. Certes, les Italiens chassant du petit gibier tirent sur tout ce qui bouge, mais les chasseurs de grand gibier sont plus respectueux. Il suffit de tuer un animal pour être satisfait de sa chasse, quand il est rare et grand. Or c'est justement cette chasse au grand gibier qui domine en Europe centrale, là où se déploie cette éthique de la chasse. L'Europe du Nord et l'Europe germanique sont des terres de grand gibier aux chasses ritualisées et austères, qui contrastent avec les chasses méridionales de petit gibier, beaucoup plus festives et conviviales, beaucoup plus collectives aussi que dans le Nord.

Les chasses en pays étrangers permettent de rencontrer un gibier moins connu et/ou disponible en grand nombre. Elles offrent aussi l'accès à des espaces inconnus des touristes, à l'image du Tadjikistan qui ne laisse pénétrer sur les terres frontières avec l'Afghanistan que les chasseurs. Historiquement, les safaris africains furent un des premiers territoires de chasse sportive, nés dans le sillage de la colonisation. Édouard Foà chassait pour le compte du Muséum d'histoire naturelle. Les Anglais chassaient aussi aux Indes, comme les Français en Indochine. Avec l'effondrement de l'URSS, toute l'Asie centrale s'est ouverte aux chasseurs occidentaux, les agences ont profité de la brèche pour emmener des touristes voulant chasser des espèces aussi fascinantes que les mouflons marco-polo dans le Pamir, ou les ours.

D'où vient **la connaissance de ces espaces**, non seulement les régions de chasse, mais aussi, à une micro-échelle, les passages, routes, sentiers suivis par le gibier. Pour Guillaume Beau de Loménie, la connaissance historique des régions giboyeuses du monde vient des écrits des grands chasseurs qui nous renseignent sur les espèces qu'on peut y trouver et les zones les plus propices. Des guides locaux, qui sont gardes chasse, ou chasseurs, ou, mieux, anciens

braconniers, accompagnent les guides et leurs clients. De plus, le grand gibier est majoritairement sédentaire, même s'il y a des changements saisonniers ou des espèces comme le renne de Sibérie qui peut se déplacer sur quelques centaines de kilomètres en fonction des ressources alimentaires. Alexandra Monot rappelle aussi que le grand gibier a des routes, on les repère dans la forêt. Il passe toujours par les mêmes voies, les chasseurs ne sont pas postés n'importe où. Tout ce savoir se transmet autant qu'il s'acquiert, la chasse est une tradition et une pratique, un entraînement du regard pour voir ce que les autres ne voient pas, une expérience acquise avec d'autres et à la suite des pisteurs qui ont des connaissances spatio-animales phénoménales. Le chasseur a une approche très différente des territoires, il connaît les horaires du gibier, ses espaces de prédilection, tout un espace-temps animal.

Jean-Louis Tissier rappelle **tout l'intérêt de la chasse pour les géographes** : non seulement elle intègre la mobilité du milieu animal, mais aussi les interactions et imbrications entre les espaces animaux et ceux des collectivités humaines, et enfin les pratiques culturelles cynégétiques varient d'une région à l'autre et forment toute une géographie qui commence à être explorée. Sans remonter à Jean Brunhes qui dénonçait l'économie prédatrice des chasseurs issus des genres de vie où on n'a pas que la chasse pour s'alimenter, on peut citer à la fois les géographes chasseurs comme Poncins, Chaffanjon et Foà, mais aussi les chercheurs comme Emmanuel Lézy en Guyane ou Béatrice Collignon en Arctique qui étudient les savoirs géographiques vernaculaires des chasseurs.

La chasse est-elle transformée par le réchauffement climatique qui pourrait transformer les migrations animales ? Les débats ne sont pas clos sur la question, rappelle Patrice Février. On ne sait pas l'impact du réchauffement sur le gibier migrateur, si ce n'est qu'il monte de plus en plus au Nord. Au 28 novembre 2006, les palombes n'ont toujours pas passé les Pyrénées, elles semblent se sédentariser en France pour l'instant, vu la douceur de l'automne 2006. L'assèchement constant des biotopes joue aussi.

Pour terminer, Gilles Fumey demande comment est perçu dans le monde des chasseurs le mouvement politique **Chasse Pêche Nature et Traditions** (CPNT) ? Patrice Février rappelle que ce mouvement régional est issu du Sud-Ouest et fut poussé par un président de fédération de chasse d'abord comme mouvement de résistance anti-Bruxelles et sa directive Oiseaux 79-409. Le CPNT a été remarquablement aidé par la politisation de la question de la chasse voulue par les Verts. Les Verts se sont focalisés sur la chasse car le gouvernement Jospin ne leur a donné raison sur rien, ni sur le transport routier ni sur le nucléaire. Si bien que Dominique Voynet n'avait plus que la chasse pour montrer son action. Mais le CPNT n'est pas du tout aidé par la chasse institutionnelle. Le mouvement contestataire, qui a eu cinq députés européens, a pesé dans l'élection présidentielle. Jean Saint-Josse a fait plus que ce qui manquait à Jospin pour arriver au deuxième tour. Il faut dire que le ministre de l'environnement de l'époque, Yves Cochet, ne recevait même pas les chasseurs au Ministère. Le CPNT, forme de poujadisme rural, a su exploiter au maximum le mépris dont se sentaient victimes les chasseurs, mais c'est une période révolue, le mouvement né d'une opposition aux Verts est complètement essoufflé aujourd'hui, et le gouvernement Raffarin a essayé de dépolitiser la question de la chasse. Qui plus est la chasse institutionnelle ne soutient par le CPNT et cherche plutôt le compromis avec les autorités, même si les chasseurs de gibier d'eau migrateur n'ont pas obtenu gain de cause quant aux dates choisies par Bruxelles.

Compte rendu : Olivier Milhaud

Avec l'aimable participation de la Librairie Montbel (Paris)

Ressources internet :

- L'Office national de la chasse et de la faune sauvage : <http://www.oncfs.gouv.fr/>
- Le Musée de la chasse et de la nature à Paris, et son centre de documentation : http://www.chassenature.org/site_mu...
- Le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier : <http://www.cic-wildlife.org/?id=home>
- La Fondation internationale pour la conservation du gibier : <http://www.wildlife-conservation.org/>
- La Convention de Washington sur la protection des espèces sauvages : <http://www.cites.org>
- La Fédération des associations de chasse et de conservation de la faune sauvage de l'U.E. : <http://www.face-europe.org/>
- La Fédération nationale des chasseurs de France (FNC) : <http://www.chasseurdefrance.com/>
- La Société de vénerie : <http://www.venerie.org/>
- L'Association nationale des fauconniers et autoursiers français : <http://www.anfa.net/>
- L'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier : <http://www.ancgg.org/>
- La chasse au gibier d'eau : www.canard1.com/
- La chasse à la palombe : <http://www.palombe.com/>
- Le Club International des Chasseurs de Bécassine : <http://perso.orange.fr/jbm/cicb.htm>
- Le Club national des bécassiers : <http://salah.club.fr/index.html>
- Fédération Française des Chasseurs à l'arc : <http://www.ffca.net/>

[1] Guillaume Beau de Loménie a préfacé la réédition de l'ouvrage d'Edmond de Poncins. *Chasses et explorations dans les Pamirs*. Paris, Montbel, 2006.

[2] Patrice Février a notamment publié *Où chasser les bécassines : Leurs terroirs*. Paris, Gerfaut, 2006 ; *Cherche... Apporte ! : Le retriever au marais*. Paris, Gerfaut, 2004 ; *Chasser les bécassines*. Paris, Gerfaut, 2003.

[3] Cédric de Fougerolle a récemment publié "Le mythe d'un âge d'or de la chasse à courre à travers les textes" in *Vénerie d'antan, vénerie d'aujourd'hui. Tout change, rien de change*. Actes du colloque organisé par la Société de vénerie à Senlis. Toulouse, Privat, 2006.

[4] Paris, 10/18, 1999 (épuisé)

[5] Paris, Fayard, 1996 (épuisé). Remarquable étude, avec une bibliographie importante.

[6] *La chasse à courre*. Diversité sociale et culte de la nature. Paris, Payot, 2003. Étude sociologique de qualité.